



Attal affirme qu'un professeur sur quatre a signé le pacte enseignant

(AFP) -

"Un enseignant sur quatre" a signé le pacte visant à confier aux professeurs de nouvelles missions en échange d'un complément de rémunération, a affirmé jeudi soir Gabriel Attal, à la surprise des syndicats, dont certains ont épinglé du "bricolage" et parfois un "chantage".

"A l'heure à laquelle je parle, un enseignant sur quatre a signé, s'est engagé dans le pacte. C'est même un sur trois au collège et au lycée professionnel", a déclaré le ministre de l'Education sur le plateau du JT de 20 heures de TF1. "Ça continue à monter", a-t-il ajouté.

Cet "outil", a fait valoir le ministre, "permet de mieux rémunérer des enseignants qui remplacent des collègues qui sont absents". Il a "remercié" les signataires de ce pacte.

Parmi les missions "les plus choisies" par les professeurs des écoles, on compte "les stages de réussite pendant les vacances scolaires et l'heure de soutien en français/mathes en 6e", a-t-on indiqué au ministère de l'Education. De leur côté les professeurs de collège et lycée sont nombreux à s'engager dans "le remplacement de courte durée et l'aide aux devoirs", a-t-on précisé de même source.

"Nous sommes très surpris des chiffres donnés par le ministre: ils paraissent très élevés par rapport au constat que l'on peut faire sur le terrain", a réagi auprès de l'AFP Bruno Bobkiewicz, secrétaire général du SNPDEN-Unsa, premier syndicat des chefs d'établissements.

Le SNPDEN-Unsa avait affirmé mi-septembre qu'aucun pacte enseignant n'était alors signé dans 30% des collèges et lycées, son secrétaire général parlant d'"une allergie collective" à la démarche proposée par le gouvernement.

A l'unisson, Sophie Venetitay, secrétaire générale du SNES-FSU, premier syndicat du second degré (collèges et lycées), s'est également déclarée jeudi soir "très perplexe" sur les chiffres du ministre et sur "la façon dont ils ont été obtenus". "C'est du bricolage institutionnel", a-t-elle estimé.

- "Chantage" -

En outre, "on sait que dans certains endroits, il y a un chantage au pacte: si l'enseignant ne le signe pas, il ne pourra pas organiser de sorties scolaires", a-t-elle dénoncé auprès de l'AFP.

Promis par le président Emmanuel Macron lors de sa campagne, le pacte enseignant, qui prévoit des hausses de rémunérations conditionnées à de nouvelles missions, a peiné à se mettre en place pour la rentrée, les syndicats dénonçant son flou et la précipitation du ministère.

Le précédent ministre de l'Education, Pap Ndiaye, s'était dit avant les congés d'été -et avant le remaniement- "tout à fait confiant" sur le fait d'avoir au moins 30% d'enseignants signataires, nécessaires pour assurer les remplacements.

Dans les collèges et les lycées, les nouvelles missions doivent notamment permettre "le remplacement systématique des enseignants absents" pour de courtes durées, mission prioritaire pour le ministère.

Modulable, il se décompose en trois unités de 1.250 euros brut, pouvant conduire jusqu'à 3.750 euros brut d'augmentation par an si un enseignant en prend trois.

Autres missions proposées: la participation au dispositif "devoirs faits" (pour faire les devoirs au collège), à des stages de réussite lors des vacances ou, pour les enseignants du premier degré, à l'heure hebdomadaire de soutien en classe de 6e, créée à la rentrée pour les français et les maths.

Un faible niveau d'adhésion au pacte mettrait "les chefs d'établissement en difficulté car les annonces faites au grand public qui s'appuient sur le pacte, tels que les remplacements de courte durée ou encore devoirs faits, ne pourront pas se faire correctement s'il n'y a pas de volontaires", avait prévenu mi-septembre le principal syndicat des chefs d'établissements.

Face au pacte, si certains enseignants ont manifesté "beaucoup de réticence" car "ils ont l'impression que leur statut est remis en cause", d'autres se sont portés volontaires, notamment pour de l'aide aux élèves en difficulté ou des stages de réussite, par "manque de pouvoir d'achat", selon des témoignages recueillis avant les vacances.



Afp le 28 sept. 23 à 22 48.

